

# Promotion de la santé et prévention dans les communes

## Guide pratique pour une planification efficace

2<sup>e</sup> édition remaniée

2010

Ce guide pratique et les instruments qu'il décrit peuvent être téléchargés à cette adresse:  
[www.radix.ch/etatdeslieux](http://www.radix.ch/etatdeslieux)

# Avant-propos de la deuxième édition

Le présent **Guide pratique pour la planification d'une promotion de la santé et d'une prévention efficaces au niveau communal** est un prolongement du **Guide pratique pour la planification de la prévention des addictions et de l'intervention précoce au niveau communal** (Praxishilfe zur Planung von Suchtprävention und Frühintervention in der Gemeinde). Publié pour la première fois en 2006, ce document propose un éventail d'instruments et de supports de travail. Il a remporté un vif succès et a été mis en œuvre plus d'une centaine de fois au cours des quatre dernières années. Pour preuve de ce succès, nos multiples contacts avec des structures spécialisées, des experts et quelques projets nationaux qui recommandent cette méthode qu'ils considèrent comme une avancée centrale (analyse de la situation), et divers rapports de projets qui y font référence. Etant donné cet accueil positif, un élargissement du guide à la Suisse francophone s'imposait. Et nous avons saisi cette occasion pour retravailler entièrement le document.

D'une part, les différentes expériences d'utilisation du guide ont clairement montré que ses conclusions, ses recommandations et les mesures qu'il propose, élaborées à partir des résultats de l'étude des besoins, couvrent les deux domaines de la promotion de la santé et de la prévention. Elles ont également mis en évidence qu'en fonction des problématiques, il peut être judicieux de traiter de front ces deux aspects. En conséquence, le présent Guide pratique et ses instruments traitent de chacun des deux axes de la promotion de la santé et de la prévention.

D'autre part, la pratique a montré qu'une adaptation même minime des instruments permettait de couvrir un large éventail de thèmes. Au-delà de l'étude des besoins non axée sur les différents sujets, qui existe déjà, nous nous efforcerons donc à l'avenir de publier des versions adaptées et éprouvées des instruments, qui seront quant à elles axées sur différents thèmes, tels que le tabac, l'alcool ou la détection et l'intervention précoces.

Nous nous employons à mettre notre expérience à votre disposition. A l'inverse, nous serions ravis que vous nous fassiez part de vos expériences avec nos instruments ([etatdeslieux@radix.ch](mailto:etatdeslieux@radix.ch)).

Le développement du Guide pratique et des instruments n'aurait pas été possible sans la collaboration étroite avec le Centre régional de prévention des addictions de l'Oberland zurichois.

Le développement de cet outil et l'adaptation en français ont pu être réalisés grâce au soutien de Promotion Santé Suisse (Fonds pour l'innovation), art. 43a (Loi sur l'alcool) et Infodrog (Impulsfonds supra-f).

# Remarques préliminaires

## Objectif et contenu du guide

Le présent Guide pratique a pour objectif d'aider les professionnels des domaines de la promotion de la santé et de la prévention à mettre rapidement en place les conditions nécessaires à une planification efficace, c'est-à-dire adaptée aux besoins, de la promotion de la santé et de la prévention dans les communes, les associations de communes et les petites villes.

Il s'agit d'abord de décrire la situation dans une commune. Pour ce faire, quelques points centraux doivent être traités: tableau des problèmes observés; identification des conditions favorables et souhaitables, mais aussi des potentiels; passage en revue des activités et des offres de promotion de la santé et de prévention existantes, de même que des besoins de la population. Cette description doit permettre de définir clairement les points à améliorer, et ainsi de livrer les bases de la planification et de la mise en œuvre de mesures d'amélioration de la promotion de la santé et de la prévention au niveau communal. Outre l'identification des besoins locaux en mesures de promotion de la santé et de prévention, ce Guide pratique doit permettre de développer la collaboration et la mise en réseau des personnes clés des communes.

Ce guide et les instruments qu'il décrit sont fortement structurés pour faciliter la présentation et la compréhension; ils doivent être considérés comme des propositions susceptibles d'être adaptées à la situation et aux besoins de chaque commune. Les instruments décrits ci-dessous (feuilles de travail, textes, courriers types, etc.) peuvent être téléchargés à ces adresses: [www.radix.ch/etatdeslieux](http://www.radix.ch/etatdeslieux)

## Quels bénéfices pour les communes?

Dans chaque commune comme dans chaque quartier, la population est variée et les styles de vie multiples. Cette variété constitue une richesse, mais alimente aussi quelques difficultés. Les thèmes de la qualité de vie, du bien-être ou de la participation, mais aussi des problèmes comme l'addiction, la violence, la pauvreté, pour n'en citer que quelques-uns, occupent des acteurs de nombreuses communes. Lorsque des problèmes plus graves apparaissent, les villes se trouvent en butte à des difficultés organisationnelles et financières. Les autorités sont alors souvent contraintes de prendre des décisions et de mener des mesures dans l'urgence. Mais en agissant suffisamment tôt, en soutenant certains groupes de population et/ou en promouvant certaines offres, il est possible de mettre en œuvre des ressources de manière ciblée afin d'empêcher ou d'enrayer le développement de ces problèmes. A tout point de vue, les communes y gagnent.

On pense parfois qu'en se focalisant sur les problèmes des communes, on risque d'enrayer l'élaboration de solutions créatives et positives, axées sur les ressources. Or ces craintes n'ont jamais été confirmées. Au contraire, l'expérience a montré que les instruments de ce guide permettaient d'élaborer une approche adaptée aux besoins comme aux ressources. Cette approche participative permet un croisement des regards, des expertises qui optimisent les propositions et leur faisabilité.

## Missions

- Il revient aux autorités communales de définir les atouts et les potentiels, mais aussi les problèmes et les difficultés de la commune; de déterminer quels problèmes doivent être traités et qui peut contribuer à les résoudre; et, enfin, de planifier et de mettre en place des solutions communes.
- Les structures spécialisées et les spécialistes des domaines de la promotion de la santé et de la prévention doivent soutenir et accompagner les communes dans leur démarche.

Berne, mars 2010

# Sommaire

<b>Procédure type</b>	<b>6</b>
<b>Généralités</b>	<b>7</b>
Promotion de la santé et prévention dans les communes	7
Promotion de la santé et prévention	7
Facteurs de risque et de protection	8
<b>Conditions</b>	<b>9</b>
Situation de départ	9
Décision et mission politique	9
Consultation d'un expert externe	9
Planification de l'atelier	10
<b>Atelier Etude des besoins</b>	<b>11</b>
Préparation	11
Sélection des personnes clés	11
Invitation et texte de préparation	11
Infrastructures	11
Mise en œuvre	12
Programme	12
Description des problèmes	13
Collecte des résultats et structuration	14
Description des potentiels et des offres	15
Description des besoins	17
Résultats	18
<b>Rapport</b>	<b>19</b>
Intérêt	19
Structure	19
<b>Etapas suivantes</b>	<b>21</b>
Définition des priorités	21
Planification des mesures	21
Information du public	21
Mise en œuvre	21
Contrôle	21
<b>Liens</b>	<b>22</b>
<b>Mentions légales</b>	<b>22</b>

# Procédure type

Pilier de la présente méthode de planification, un atelier de trois heures réunit les personnes clés de la commune et leur permet de mettre en commun leurs connaissances spécifiques. Les participant-e-s de cet atelier abordent trois groupes de questions centrales:

- Quels sont les facteurs de risque, les problèmes et les dangers existant au niveau communal?
- Quels sont les conditions propices et souhaitables, ainsi que les potentiels existants au niveau communal? Quelles sont les offres destinées à promouvoir les ressources internes et externes, ainsi que les facteurs de protection, et quelles sont celles destinées à réduire les facteurs de risque?
- Quels besoins existent au niveau communal?

En se fondant sur les réponses à ces questions, spécifiques à la commune, il est ensuite possible d'élaborer un plan de mesures. Pour que la planification des mesures de promotion de la santé et de prévention soit adaptée aux besoins, certaines conditions doivent être remplies. La figure suivante présente de manière schématique la procédure à suivre, qui est décrite plus loin dans le détail.

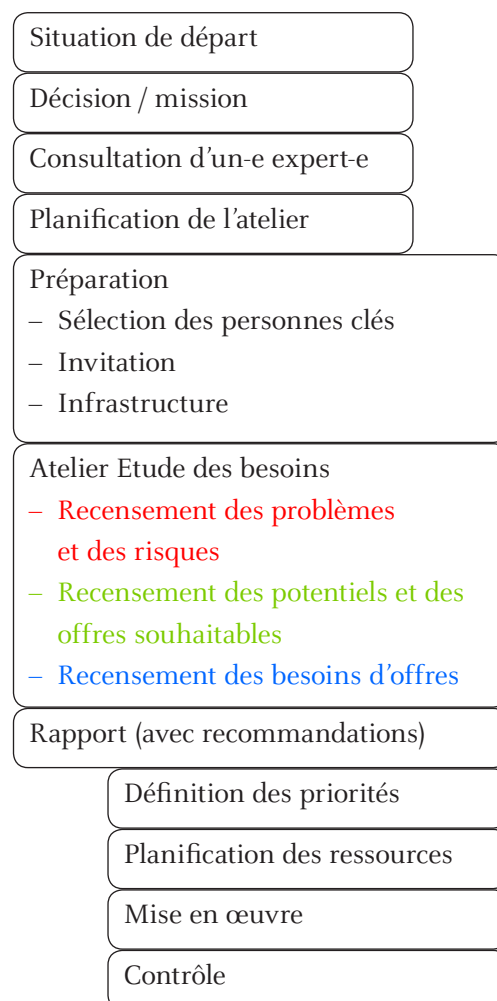


Fig. 1: Procédure type de planification d'une promotion de la santé et d'une prévention au niveau communal axée sur les besoins et les objectifs

# Généralités

## Promotion de la santé et prévention dans les communes

Pour chacun et chacune, de même que pour la population dans sa globalité, l'organisation et la vie de la commune, avec ses structures, ses offres et ses particularités, joue un rôle considérable. Les possibilités de développement, la vie quotidienne, l'atmosphère, l'école, l'emploi, etc. sont autant d'éléments qui influencent le bien-être des personnes. Une situation satisfaisante de la santé de la population est nécessaire à l'épanouissement des enfants, à leur formation, à la capacité de travailler des actifs, et à l'adoption de rôles porteurs de sens au sein de la société. Les décisions importantes relatives à la commune devraient donc être prises ensemble. Ainsi, la promotion de la santé et la prévention au niveau communal devraient être planifiées et mises en œuvre avec l'ensemble des habitant-e-s de la commune. La population doit participer au processus de décision; ses connaissances spécifiques, ses souhaits, ses idées et ses craintes doivent être pris en considération et intégrés.

Le contexte spécifique de chaque commune joue un rôle central dans les procédures d'analyse et de mise en œuvre.

Dans le cadre de la promotion de la santé comme de la prévention, il importe d'agir simultanément sur le comportement des individus (par ex. par le biais d'informations, de cours, de mesures de développement personnel) et sur les conditions de vie (par ex. la tarification de l'alcool, les offres d'animation et de loisirs, les offres de formation et de conseil). On peut imaginer une multitude de stratégies de mise en œuvre: diffusion d'informations, sensibilisation du public, lancement ou promotion de projets dans la commune, travail communautaire, développement de réseaux mais aussi de liens sociaux entre les différents partenaires au sein de la commune, coordination de leurs actions, etc.

## Promotion de la santé et prévention

Les actions de promotion de la santé permettent aux individus d'être davantage maîtres de leur propre santé. Chacun-e doit avoir les moyens de fortifier sa santé. Cela comprend notamment le développement d'une politique générale de promotion de la santé, la création de cadres de vie sains, ainsi que la promotion d'actions communes liées à la santé (conformément à la charte d'Ottawa de 1986). Cette approche permet d'identifier et de renforcer les ressources et les potentiels internes et externes, mais aussi de les protéger, de les renforcer et de les promouvoir efficacement.

Quant à la prévention, elle vise à empêcher les personnes de devenir malades ou de développer des comportements qui pourraient les rendre malades. La prévention nécessite des offres et des mesures qui renforcent les facteurs de prévention et diminuent les facteurs de risque. Ainsi, la promotion de la santé et la prévention peuvent toutes deux contribuer à ce que les individus et les communautés à l'échelle communale bénéficient d'une meilleure qualité de vie.

## Facteurs de risque et de protection

Les facteurs de risque augmentent la probabilité qu'apparaissent une maladie, des modes de vie pathogènes, des addictions, etc. Les facteurs de protection en revanche réduisent cette probabilité. La promotion de la santé et la prévention au niveau communal se fixent pour objectif de minimiser les facteurs de risque et de promouvoir les facteurs de protection.

Voici quelques facteurs de protection et de risque:

- Facteurs de protection: estime de soi; sentiment d'efficacité personnelle; autonomie et autodétermination, possibilités d'apprentissage et de développement; environnement économique et écologique protégé; soutien social par les ami-e-s et la famille; rapport positif à l'école; possibilité de participer à la vie de la communauté.
- Facteurs de risque: faible sentiment d'efficacité personnelle; autodétermination faible ou inexistante; rapport positif à la consommation et aux substances addictives; ami-e-s qui consomment des drogues ou de l'alcool; pauvreté; résultats scolaires médiocres; isolement social de la famille; faible estime de soi; événements difficiles.



# Conditions

## Situation de départ

Souvent, c'est l'apparition d'incidents concrets dans la commune ou la présence d'une tension croissante et de foyers de problèmes dans l'espace public qui poussent les autorités à prendre des mesures. Au-delà d'une éventuelle intervention directe visant à apaiser la situation, il est indispensable d'identifier les problèmes qui la sous-tendent. En d'autres termes, il faut se demander si des dangers existent et comment ils peuvent être neutralisés. Ce n'est qu'ainsi qu'il est possible d'aborder de front les situations problématiques et de soutenir les personnes et les communes concernées. Pour ce faire, il faut évaluer avec précision la situation locale, mais aussi mettre rapidement en réseau les personnes susceptibles de contribuer à la résolution des problèmes. Dans cette perspective, l'objectif d'un atelier d'état des lieux est justement de décrire la situation locale et de faire intervenir les personnes clés dans l'étude des besoins et des ressources.

Ainsi, avec des coûts limités, les personnes concernées deviennent des personnes impliquées. Ce glissement facilite l'acceptation des changements et contribue à mettre au service de la commune les connaissances et la créativité des personnes présentes sur le terrain.

## Décision et mission politique

La première étape de la planification répondant aux besoins consiste en une décision politique (ou en l'attribution d'un mandat correspondant) de décrire la situation locale, le besoin d'adaptation et d'amélioration, ainsi que les mesures concrètes à prendre. Il revient aux responsables politiques de la commune de diriger le projet État des lieux & étude des besoins. Dans l'idéal, ce projet est confié à un groupe de projet ou de pilotage dont la direction est clairement définie.

## Consultation d'un-e expert-e externe

Il est recommandé de consulter un expert externe (par ex. un centre de prévention des addictions, un responsable chargé des questions de santé, éventuellement un centre de conseil sur les addictions) pour mener à bien l'organisation et la mise en œuvre de l'étude des besoins. Cet intervenant dispose des compétences nécessaires à l'animation de l'atelier, il facilite la mise en commun des expertises des différents acteurs. De plus, il peut apporter un point de vue extérieur lors de l'élaboration du rapport.

## Planification de l'atelier

### CONSEIL

Il s'est avéré fructueux d'animer l'atelier à deux. Lors de la collecte des résultats, la présence d'une deuxième plume s'est révélée utile pour noter des informations dont il n'existe pas de trace écrite et qui seront mentionnées dans le rapport final.

Il est important de définir clairement le mode de collaboration de la commune avec l'expert externe, la mission de celui-ci et le calendrier de travail.

Il est judicieux de commencer à travailler avec la structure spécialisée dès l'étape de la planification de l'étude des besoins. La commune a pour tâche de désigner les personnes clés et de les inviter à l'atelier. L'expert externe, lui, peut animer l'atelier et rédiger le rapport.

Nous recommandons par ailleurs à la commune de poursuivre sa collaboration avec l'expert externe, par exemple sous forme de conseil lors de la phase qui suit l'étude des besoins.

# Atelier État des lieux et étude des besoins

## Préparation

### Sélection des personnes clés

La sélection des personnes clés fait partie de la phase préparatoire de l'étude des besoins. Une personne clé est quelqu'un qui dispose de connaissances pertinentes pour traiter la problématique, qui est au fait de la vie de la commune, et qui a une expérience concrète des problèmes et des offres qui existent dans la commune. Une représentation aussi vaste et variée que possible des différents domaines de la vie de la commune représente un atout. Soulignons que les jeunes, les personnes âgées et les personnes issues de l'immigration peuvent apporter une contribution considérable à cet atelier. Ce sont eux qui connaissent le mieux la situation réelle des groupes de population correspondants. De plus, ils représentent souvent des groupes cibles importants des futures mesures.

L'expérience a montré que dans l'idéal, l'atelier doit se composer de 20 à 25 participant-e-s.

Pour en savoir plus sur les personnes clés potentielles, vous pouvez consulter la liste «Personnes clés» disponible à cette adresse: [www.radix.ch/etatdeslieux](http://www.radix.ch/etatdeslieux). Cette liste doit être adaptée en fonction des particularités de la commune et des problématiques.

### Invitation et texte de préparation

L'invitation informe les personnes clés des objectifs de l'atelier: Avec votre aide, nous souhaitons décrire la situation qui prévaut dans notre commune afin d'élaborer ensuite des solutions solides face aux problèmes qui doivent être traités (voir modèle d'invitation à l'adresse [www.radix.ch/etatdeslieux](http://www.radix.ch/etatdeslieux)).

Joindre à l'invitation un bref texte de préparation peut inciter les participant-e-s à réfléchir en amont aux problèmes rencontrés dans leur milieu, aux offres et aux besoins existants. Cela leur permet également d'interroger les institutions et les groupes qu'elles représentent au sujet de leurs positions et de leurs opinions sur divers points (voir texte de préparation à l'adresse [www.radix.ch/etatdeslieux](http://www.radix.ch/etatdeslieux)).

### Infrastructures

Dans l'idéal, l'atelier doit se tenir dans un cadre remplissant les conditions suivantes:

- Une grande salle (au moins 7 x 7 mètres) pour l'accueil, l'introduction et la collecte des résultats. Il est important qu'un espace au sol suffisamment grand soit libre (4x4 mètres environ, en fonction du nombre de participant-e-s) afin d'exposer et de structurer les contributions, et de grouper les participant-e-s autour de celles-ci.
- Deux à trois salles ou un espace suffisant pour les travaux en groupe.

#### CONSEIL

Les supports suivants sont nécessaires à l'animation de l'atelier (voir aussi [www.radix.ch/etatdeslieux](http://www.radix.ch/etatdeslieux)):

- des feuilles de travail de couleur avec des questions et un tableau destiné au
- recensement des problèmes (rouge)
- recensement de l'offre (vert)
- recensement des besoins (bleu)
- des feuilles avec les catégories des tableaux (groupes d'âge, situations / cadres de vie dans la commune)
- un vidéoprojecteur ou un rétroprojecteur
- un ordinateur
- éventuellement un flipchart
- un appareil photo numérique
- des feutres

## Programme

Nous proposons le programme suivant, qui peut être adapté aux particularités et aux objectifs de chaque commune. Les durées ne sont données qu'à titre indicatif. Au total, il convient de prévoir trois heures pour l'atelier; celui-ci peut toutefois être raccourci si certaines étapes ne sont pas abordées ou si elles sont regroupées.

Durée	Contenu	Organisation du travail	Matériel
5	Accueil par le/la conseiller/-ère communal-e	Plénium	
10	Présentation rapide par les animateurs/-trices: – déroulement de l'atelier – contexte théorique – étapes prévues après l'atelier	Plénium	Vidéo-projecteur ou rétro-projecteur
10	Tour de table: présentation des personnes clés	Plénium	
5	Les animateurs/-trices demandent aux participant-e-s de recenser les problèmes et leur présentent les feuilles de travail.	Plénium	Vidéo-projecteur ou rétro-projecteur
5	Formation de groupes de 4 à 5 personnes		
30	Recensement des problèmes	Travail en groupe	Feuilles de travail*
30	Collecte des résultats, commentaires et structuration	Plénium	Tableau
2	Les animateurs/-trices demandent aux participant-e-s de recenser les potentiels et les offres.	Plénium	Vidéo-projecteur ou rétro-projecteur
20	Recensement des potentiels et des offres	Travail en groupe	Feuilles de travail*
15	Collecte des résultats, commentaires et structuration	Plénium	Tableau
2	Les animateurs/-trices demandent aux participant-e-s de recenser les offres dont la commune a besoin.	Plénium	Vidéo-projecteur ou rétro-projecteur
20	Recensement des besoins	Travail en groupe	Feuilles de travail*
15	Collecte des résultats, commentaires et structuration	Plénium	Tableau
10	Résumé Les prochaines étapes et dates clés Remerciement et clôture de l'atelier		
Total: 3 heures			

Fig. 2: Programme de l'atelier

Il est très facile de raccourcir l'atelier en regroupant le recensement des offres et des besoins. Dans ce cas, en plénium, les animateurs/-trices doivent demander aux participant-e-s de décrire en même temps ces deux points et leur indiquer le temps dont ils disposent pour ce faire. Il est également possible de gagner du temps en déterminant les besoins en plénium. Pour cette variante, l'expérience a montré qu'il faut compter une quinzaine de minutes. Les animateurs/-trices notent alors les idées des participant-e-s directement sur les feuilles de travail bleues et complètent le tableau.

### CONSEIL

Il est judicieux que le groupe de pilotage se demande au préalable si la composition des groupes de travail doit être laissée au hasard ou s'il vaut mieux qu'elle se fasse en fonction des domaines de compétence (école, famille, autorités, loisirs, etc.).

\* Les feuilles de travail sont disponibles à cette adresse:  
[www.radix.ch/etatdeslieux](http://www.radix.ch/etatdeslieux)

## Recensement des problèmes

### CONSEIL

Comme il est généralement avant tout question des adolescent-e-s, il n'est pas inutile d'encourager expressément les participant-e-s de l'atelier à diriger leur attention sur les enfants, les adultes et les personnes âgées.

### CONSEIL

Pour le bon fonctionnement des groupes de travail, il est important de définir clairement la tâche à accomplir, dans l'idéal, à la lumière d'un exemple et d'une feuille de travail complétée (voir exemple de la figure 3). Ce faisant, il est bon de rappeler qu'il faut accorder la priorité aux expériences vécues, de première main et décrire le plus précisément possible ce qui est considéré comme un élément problématique ou perturbateur.

### CONSEIL

Sous certaines conditions, il est également possible d'effectuer les trois étapes de travail et de traiter les différentes problématiques en utilisant des feuilles de travail moins, voire pas du tout, structurées. Cette approche peut aider certaines personnes à formuler plus facilement ou plus librement leurs perceptions et leurs idées. Elle présente toutefois cet inconvénient: les informations risquent d'être incomplètes ou insuffisamment précises. En somme, l'essentiel est de trouver la variante optimale en fonction des participant-e-s.

### CONSEIL

Les animateurs/-trices doivent souligner qu'il faut remplir UNE feuille de travail pour chaque thème, chaque problème, chaque observation ou chaque groupe cible. Ce n'est qu'ainsi que les résultats pourront être ensuite facilement structurés.

Les questions suivantes sont au centre du recensement des problèmes et des risques de la commune:

- Quelles personnes et/ou quels groupes de la commune se trouvent dans une situation problématique ou à risque (pauvreté, exclusion, violence, vandalisme, consommation de substances à risque, addiction, accidents, etc.)?
- Quels endroits ou institutions peuvent être décrits comme à risque ou problématiques?
- Quelle est l'ampleur des problèmes? Comment se manifestent-ils exactement? Qui les observe?

Les feuilles de travail, qui structurent les réponses des participant-e-s, améliorent la qualité du recensement des problèmes. Ainsi, elles contribuent à ce que, par la suite, la définition des objectifs et des groupes cibles des interventions et des mesures soit plus claire.

État des lieux : Problèmes et risques dans la commune						
Qui pose problème ou court un risque?	Enfants Jusqu'à 12	Jeunes 13-18	Adultes	Ainé-e-s		
Où y a-t-il des problèmes / des difficultés ?	Qui et combien ? <i>5-10 jeunes adultes</i>					
Commune en général	Font ou sont concerné-e-s par quoi ? <i>Boivent de l'alcool, fument, abandonnent des bouteilles et des déchets</i>					
Espace public	Où, ou dans quel contexte ? <i>Forêt et place devant la garderie en lisière de forêt</i>					
Animation / éducation: pros	A quelle fréquence et quand ? <i>Fins de semaines, surtout pendant les vacances d'été</i>					
Famille / domaine privé	Qui l'a observé ? <i>Les habitants</i>					
Écoles / école enfantine	Comment se manifeste la problématique?	Difficultés excessives quotidiennes / incompatibilité avec les tâches journalières (travail-famille-loisirs)	Exclusion sociale ou isolement, repli sur soi	Abus de substances et dépendances (par ex. alcool, tabac, cannabis, nouveaux médicaments)	Violence contre autrui (par ex. coups, mobbing) OU violence contre soi (par ex. automutilation, troubles alimentaires)	Autre

Fig. 3: Recensement des problèmes et risques

### CONSEIL

Le/la deuxième modérateur/-trice peut noter des informations complémentaires qui ne sont pas consignées sur la feuille de travail, en vue de les intégrer par la suite au rapport. Il est aussi possible d'insérer des cartes de titre si l'on désire visualiser les thèmes récoltés ou des questions transversales.

### CONSEIL

Lorsque plusieurs problèmes sont décrits sur une même feuille de travail, il faut répartir les problèmes sur autant de feuilles que de problèmes.

## Collecte des résultats et structuration

Les résultats des travaux en groupe sont collectés en plénum. Il est alors primordial de les structurer. Pour faciliter ce travail, vous pouvez placer les catégories du tableau sur le sol (voir l'exemple de tableau ci-dessous, et les catégories à l'adresse [www.radix.ch/etatdeslieux](http://www.radix.ch/etatdeslieux)). Les différentes contributions peuvent être déposées en face des colonnes et des lignes correspondantes et être rapidement commentées.

	A Enfants	B Jeunes	C Adultes	D Aîné-e-s
1 Commune en général			■	
2 Espace public		■ ■		
3 Animation/ éducation : pros				
4 Famille / domaine privé	■		■	■ ■
5 Écoles / école enfantine	■			
6 Monde du travail, entreprises				
7 Restauration / vente de détail		■	■ ■	■
8 Sociétés et loisirs		■ ■	■	
9 Manifestations, fêtes		■		

Fig. 4: Etape 1 – Exemple de tableau de structuration des contributions

## Recensement des potentiels et des offres

Lors du recensement des potentiels et des offres, ainsi que des besoins, on procèdera de la manière présentée ici (voir les exemples des figures 4 et 5).

Lors du recensement des potentiels de la commune, les conditions favorables et souhaitables suivantes viennent au premier plan:

- Quelles personnes et/ou quels groupes de la commune se caractérisent par un engagement particulier (par ex. le conseil communal, les associations de femmes, les clubs sportifs) ou une position particulière (utilisateurs des maisons des jeunes, associations de parents)?
- Quelles institutions affichent un développement positif, c'est-à-dire créent des emplois, touchent leurs groupes cibles (par ex. conseil parental), ou façonnent leur cadre de travail dans l'optique de la promotion de la santé (par ex. écoles, administrations communales), ou sont résolues à y parvenir?
- Quels développements positifs et quels potentiels devraient être protégés ou soutenus?
- Quels groupes, personnes ou institutions nécessitent un soutien pour (continuer à) développer au mieux leur potentiel? De quel type de soutien s'agit-il?

En ce qui concerne les offres, on expliquera à la lumière d'un exemple quelles mesures peuvent être considérées comme préventives.

L'objectif de cette étape de travail est d'obtenir un aperçu des offres qui existent dans la commune. Pour ce faire, il importe de décrire avec précision les effets de la mesure, sur le plan de la prévention ou de la promotion de la santé.

Offres, mesures et potentiels existants en promotion de la santé et prévention				
Pour qui ? (groupe-cible)	Enfants Jusqu'à 12	Jeunes 13-18	Adultes	Ainé-e-s
Où?	Mesure ? Potentiel ?			
Commune en général	<i>L'école secondaire est membre du Réseau d'Écoles en Santé</i>			
Espace public				
Animation / éducation : pros	Qui „offre“ cette mesure ? En quoi consiste le potentiel ?			
Famille / domaine privé	<i>Réseau Suisse d'Écoles en Santé: bon et sain climat scolaire pour les élèves, les enseignants et les parents</i>			
Écoles / école enfantine				
Monde du travail, entreprises	Quels objectifs sont poursuivis ? Où doit-il y avoir un développement ?			
Restauration / vente de détail	<i>Toutes les écoles puissent rejoindre le Réseau</i>			
Sociétés et loisirs				
Manifestations, fêtes	Observe-t-on des effets pour cette mesure, ce développement ? Lesquels ? <i>Les élèves se sentent soutenus, la motivation des élèves et des enseignants est au centre des préoccupations</i>			

www.radix.ch/etatdeslieux

Fig. 5: Recensement des offres, mesures et potentiels existants

Offres, mesures et potentiels existants en promotion de la santé et prévention				
Pour qui ? (groupe-cible)	Enfants Jusqu'à 12	Jeunes 13-18	Adultes	Ainé-e-s
Où?	Mesure ? Potentiel ?			
Commune en général	<i>Conseil aux mères et aux pères</i>			
Espace public				
Animation / éducation : pros	Qui „offre” cette mesure ? En quoi consiste le potentiel ?			
Famille / domaine privé	<i>Soutenir les mères et les pères dans la gestion de leurs enfants et</i>			
Écoles / école enfantine				
Monde du travail, entreprises	Quels objectifs sont poursuivis ? Où doit-il y avoir un développement ?			
Restauration / vente de détail	<i>Les mères et les pères ont pris de la confiance et ont un lieu où réfléchir à leurs problèmes.</i>			
Sociétés et loisirs				
Manifestations, fêtes	Observe-t-on des effets pour cette mesure, ce développement ? Lesquels ?			

www.radix.ch/etatdeslieux

Fig. 6: Recensement des offres, mesures et potentiels existants

	A Enfants	B Jeunes	C Adultes	D Aîné-e-s
1 Commune en général				
2 Espace public				
3 Animation/ éducation : pros				
4 Famille / domaine privé				
5 Écoles / école enfantine				
6 Monde du travail, entreprises				
7 Restauration / vente de détail				
8 Sociétés et loisirs				
9 Manifestations, fêtes				

Fig. 7: Etape 2 – Exemple de tableau de structuration des contributions



## Recensement des besoins

### CONSEIL

Il est ici utile de rappeler que toutes les suggestions sont les bienvenues et que toutes les idées sont utiles. A ce stade, il ne doit pas être question des difficultés de mise en œuvre ou des obstacles éventuels. Cette étape doit accorder une place à toutes les idées et pistes.

<b>Autres mesures à envisager en promotion de la santé et prévention</b>					
Pour qui ? (groupe-cible)	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%;">Enfants Jusqu'à 12</td> <td style="width: 25%; border: 2px solid black;">Jeunes 13-18</td> <td style="width: 25%;">Adultes</td> <td style="width: 25%;">Ainé-e-s</td> </tr> </table>	Enfants Jusqu'à 12	Jeunes 13-18	Adultes	Ainé-e-s
Enfants Jusqu'à 12	Jeunes 13-18	Adultes	Ainé-e-s		
<b>Où?</b>	Autres mesures proposées? Quelles mesures devraient être améliorées ou mises sur pied ?				
Commune en général	<i>Élargissement de l'animation de jeunesse en allant à leur rencontre (travail social hors mur)</i>				
Espace public					
Animation / éducation : pros	Qui pourrait prendre la responsabilité de sa mise sur pied, ou qui peut l'offrir ? <i>Commune, service social</i>				
Famille / domaine privé					
Écoles / école enfantine	Quels objectifs seraient poursuivis ? <i>Atteindre les jeunes dans leur cadre de vie. Possibilité de contact simplifiée. Établir des liens de confiance comme base pour un soutien et un accompagnement constructif.</i>				
Monde du travail, entreprises					
Restauration / vente de détail					
Sociétés et loisirs					
Manifestations, fêtes					

www.radix.ch/etatdeslieux

Fig. 8: Recensement des mesures à envisager

## Résultats

Grâce aux différentes couleurs des feuilles de travail, on obtient rapidement une vue d'ensemble des endroits où les problèmes s'accumulent et où la pression semble importante, des endroits où des offres existent, qui ont un effet protecteur pouvant atténuer les problèmes, mais aussi des endroits où des manques persistent.

Le besoin de mesures se définit en considérant dans leur globalité les problèmes, les mesures préventives existantes et les besoins exprimés; il fait partie intégrante des conclusions du rapport.

**CONSEIL**  
A la fin de ce travail, il est utile de classer systématiquement les feuilles de travail (par ex. par situation). Cela facilite la rédaction du rapport.

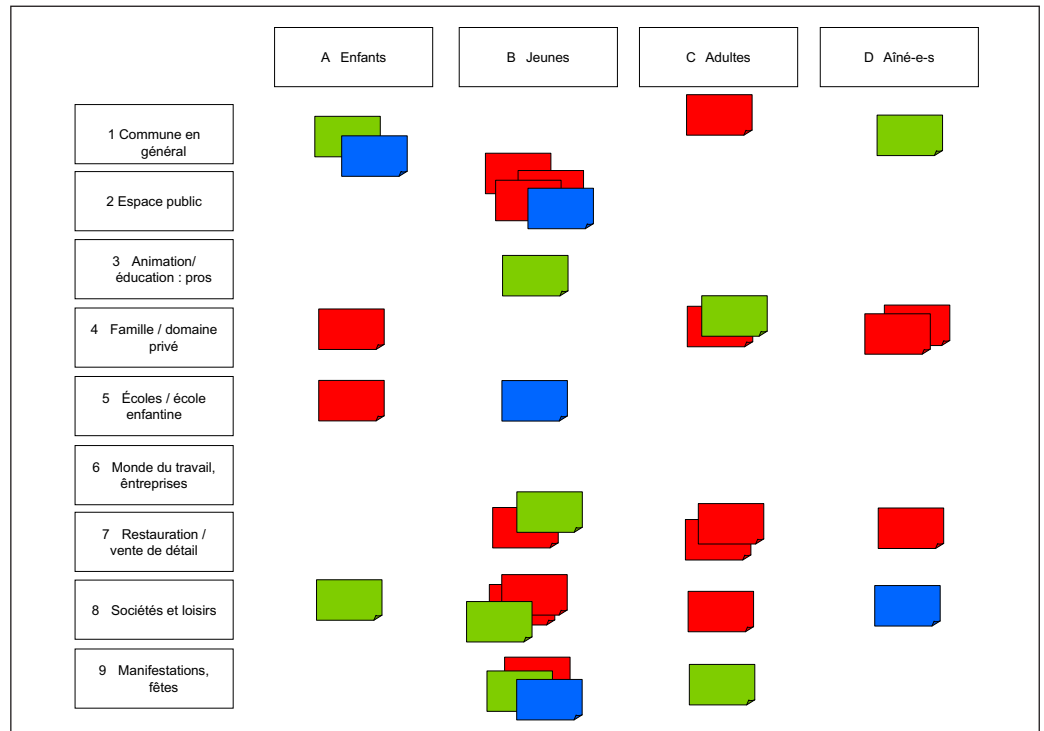


Fig. 9: Etape 3 – Exemple de tableau de structuration des contributions

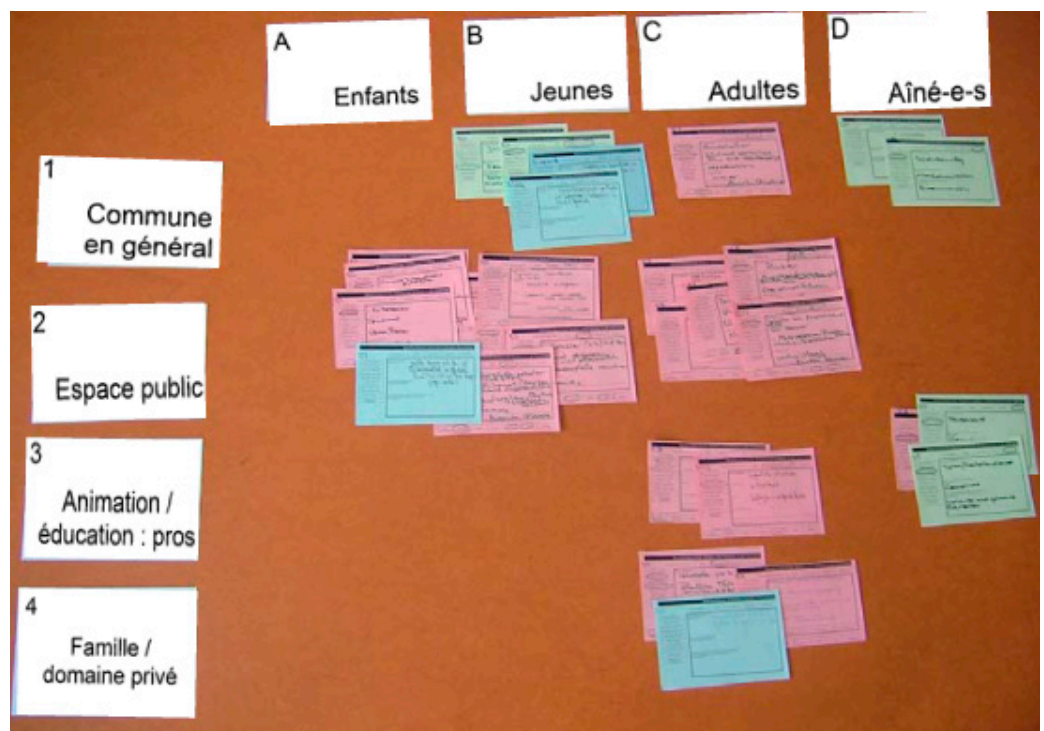


Fig. 10: Structuration des feuilles de travail de l'atelier

# Rapport

## Intérêt

Au terme de l'atelier, un rapport qui recense les résultats et les noms des personnes clés présentes doit être rédigé. Ce document, qui peut être considéré comme une synthèse des points de vue des personnes clés de la commune, servira de base à la planification des décisions et des mesures à venir.

Nous recommandons de procéder de la manière suivante:

- Ebauche du rapport
- Avis du groupe de pilotage / de projet
- Accord du groupe de pilotage / de projet
- Rapport définitif
- Prise de connaissance et / ou accord du conseil communal pour entamer une large discussion sur le plan politique et assurer un soutien à la mise en œuvre des mesures.

## Structure

Nous recommandons que le rapport soit structuré comme suit:

Pour des raisons de lisibilité, le rapport doit commencer par

- un bref résumé des résultats de l'atelier rappelant les recommandations relatives à la mise en œuvre des mesures
- une présentation du concept, de l'organisation et du déroulement de l'atelier
- une représentation du tableau, où figurent les contributions de l'atelier – nous conseillons une représentation synthétique. Celle-ci peut se présenter ainsi:

	Enfants			Jeunes			Adultes			Aîné-e-s		
	Problème	Offre	Besoin	Problème	Offre	Besoin	Problème	Offre	Besoin	Problème	Offre	Besoin
Commune en général							Problème	Offre			Offre	
Espace public				Problème		Besoin	Problème		Besoin			Besoin
Animation / éducation: pros		Offre	Besoin	Problème			Problème		Besoin	Problème		
Famille / domaine privé	Problème	Offre		Problème	Offre							
Écoles / école enfantine								Offre				
Monde du travail, entreprises		Offre		Problème	Offre			Offre				
Restauration / vente de détail					Offre	Besoin						
Sociétés et loisirs				Problème		Besoin	Problème					
Manifestations, fêtes			Besoin									

(Fig. 11: Exemple de tableau)

- un résumé des résultats de l'atelier,
- de ses conclusions et de ses recommandations
- une annexe reproduisant les contributions originales de l'atelier et la liste des personnes clés qui y ont participé

# Etapas suivantes

## Définition des priorités

Dans la perspective de la mise en œuvre de mesures, la première étape importante consiste à discuter des priorités, à les définir et à les hiérarchiser dans un groupe de travail constitué de personnes locales, qui consultera un-e expert-e externe. L'expérience montre que l'étude des besoins met généralement en évidence des points qui nécessitent une intervention, ainsi que différentes possibilités d'action. Mais toutes ces actions ne peuvent pas et ne doivent pas être immédiatement mises en œuvre. La volonté de s'attaquer à un problème dépend de l'urgence de ce problème, ainsi que des conditions financières, humaines, mais aussi politiques de la commune.

## Planification des mesures

La planification des mesures comprend notamment la définition du groupe cible, de même que la délimitation et la description concrète de la problématique. Cette définition et cette description permettent de définir ensuite des interventions et des mesures de soutien potentielles. La planification des mesures comprend également une définition claire des objectifs. Le mieux est de travailler à plusieurs (groupe de travail, éventuellement avec des personnes clés) et de se concentrer sur le plan des idées. Rappelons qu'il n'est pas toujours nécessaire de mettre en place de nouvelles offres. Il suffit parfois d'adapter des offres existantes, de promouvoir les collaborations ou la mise en réseau.

## Information du public

Une fois que les mesures sont définies, le moment est propice pour informer le public. Il peut être positif d'inviter des représentants des médias à l'atelier et, lorsque les mesures sont définies, de les informer des avancées du projet.

## Mise en œuvre

La mise en œuvre des mesures planifiées doit être décidée et réalisée par le conseil communal. Il est déterminant de disposer des ressources adéquates nécessaires à la réalisation de chaque mesure.

## Contrôle

Tout projet, aussi bien conçu et mis en œuvre soit-il, doit faire l'objet d'un contrôle et d'une évaluation afin de répondre à plusieurs questions. La mesure planifiée est-elle mise en œuvre? Les personnes cibles sont-elles touchées? La mesure est-elle acceptée? La mesure a-t-elle des effets perceptibles? Ce contrôle peut avoir lieu dans un cadre restreint (évaluation interne, auto-évaluation) ou prendre la forme d'une évaluation externe.

Des instruments destinés à la mise en œuvre et au contrôle de la qualité des projets de promotion de la santé et de prévention sont disponibles à l'adresse [www.quint-essenz.ch](http://www.quint-essenz.ch).

# Liens

[www.radix.ch](http://www.radix.ch)

[www.quint-essenz.ch](http://www.quint-essenz.ch)

[www.sucht-praevention.ch](http://www.sucht-praevention.ch)

[www.promotionsante.ch](http://www.promotionsante.ch)

## Mentions légales

Editeur: RADIX, Centre de compétences suisse en promotion de la santé et prévention

Partenaire: Centre régional de prévention des addictions Oberland zurichois

Conception, textes et rédaction: Carlo Fabian, Corinne Caspar, Christian Wilhelm, Gaël Pannatier (RADIX), Yvonne Kneubühler, Dominique Dieth (Centre régional de prévention des addictions Oberland zurichois)

Traduction: BMP Translations AG, Basel

Mise en page: Fischer AG für Data und Print, Münsingen